

Pratiques « socio-historiques » en travail social

The Socio-Historic Determinants of Social Work Practice

Prácticas "socio-históricas" en trabajo social

Frederik Mispelblom

Numéro 8 (48), automne 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034811ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034811ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mispelblom, F. (1982). Pratiques « socio-historiques » en travail social.
International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire, (8), 177–189. <https://doi.org/10.7202/1034811ar>

Résumé de l'article

L'auteur ébauche une méthode d'analyse et d'intervention « socio-historique » en Travail social qui tente d'explicitier l'enjeu social des situations auxquelles les pratiques sont confrontées. Le « social » y est défini comme l'articulation concrète d'aspects économiques, politiques et idéologiques. Il est non seulement « contexte » mais aussi dimension intime du désir, et le désir, une dimension toujours présente dans le « social ». La « subjectivité » est traversée de modèles sociaux, il n'y a nulle « affectivité » qui ne soit structurée par des normes sociales.

L'article propose de nouveaux outils d'analyse pour le Travail social, indique des pistes pratiques pour orienter l'action et expose les éléments d'une intervention concrète : la situation « Mercier ».

Nous poursuivons ici le débat annoncé dans le numéro 7/47 sur le travail social en publiant deux articles sur ce thème.

La rubrique Débat vise à permettre de poursuivre ou de préparer les débats relatifs à des thèmes déjà traités ou en préparation dans la revue.

Pratiques « socio-historiques » en travail social

F. Mispelblom

On trouve ici l'ébauche d'une méthode d'analyse et d'intervention 'socio-économique' en Travail social, qui se réfère surtout à l'Action éducative en Milieu ouvert.

Le but de cette méthode est de renforcer ce que j'appelle les « pratiques silencieuses » qui se développent ici et là dans le Travail social. J'entends par là celles qui, dans le Travail social individuel, tentent d'explicitier l'enjeu social des situations auxquelles elles sont confrontées.

C'est pour penser cet enjeu que sont proposés ici un certain nombre d'éléments théoriques. Pour ces derniers, le « social » — défini comme articulation concrète d'aspects économiques, politiques et idéologiques — est non seulement « contexte » extérieur, mais aussi dimension intime du désir, et le désir, une dimension toujours présente dans le « social ». La « subjectivité » est traversée de modèles sociaux, et il n'y a nulle « affectivité » qui ne soit structurée par des normes sociales.

L'ébauche de méthode exposée ici est appelée « socio-historique¹ ». Il s'y combine des éléments venant de courants sociologiques, marxistes et psychanalytiques.

Cette combinaison de sources théoriques diverses est indispensable pour l'analyse du Travail social. Ce dernier est en effet un des lieux institutionnels où le découpage, entre les diverses sciences sociales et humaines, s'avère inadapté. Ce découpage empêche de penser ensemble des éléments (le « social », l'« af-

fectif ») qui, dans la pratique du travailleur social, sont indissociables.

Le Travail social est à la recherche d'autres outils d'analyse. Cet article en propose certains, et indique des pistes pratiques pour orienter l'action.

Penser en termes de « situation »

Le travailleur social intervient dans une *situation sociale*² : système de rapports entre positions sociales, c'est-à-dire économiques, politiques et idéologiques, occupées par des sujets divisés. Le terme de « situation » définit la « philosophie générale » de la méthode d'analyse.

Contrairement à la notion de « cas », le concept de *situation* insiste sur le fait que les conduites des clients et travailleurs sociaux, ne peuvent se comprendre qu'au sein d'un système de rapports. Ce dernier n'est pas fait de « relations interpersonnelles » ; il met en présence des sujets sociaux, définis par les fonctions sociales qu'ils occupent et les normes sociales dont ils sont porteurs.

Social : concept clé, articulant concrètement des aspects économiques, politiques et idéologiques. On en indique ici rapidement les composantes³.

Économique désigne la place occupée par un agent social dans la division sociale du travail. Les situations de Travail social mettent en présence des clients, qui font la plupart du temps un travail d'exécution,

et un travailleur social, qui est un travailleur intellectuel.

Or loin, d'être simplement un « lieu » où on passe huit heures par jour ou plus, une « veste » ou un « bleu de travail » qu'on peut enlever le soir, cette place « colle à la peau », qui, même, en est faite. Les conditions de travail produisent des effets à l'intérieur de la famille, sur les rapports homme-femme, dans la manière d'éduquer les enfants. Être ouvrier, c'est par exemple être commandé toute sa vie : ça « marque son homme », y compris dans les images parentales que les enfants portent dans leur inconscient.

L'aspect *politique* désigne les rapports de pouvoir entre agents sociaux. Le travailleur social a le pouvoir de décider de l'application des mesures de la Politique sociale, que le client n'a pas. Politique désigne aussi les rapports de pouvoir au sein des familles.

L'*idéologique* : aspect décisif dans le Travail social, et matière première principale de la pratique du travailleur social. Si ce dernier peut parfois changer quelque chose aux conditions matérielles d'existence des clients, il intervient en fait surtout sur leur « vécu » : leur rapport au travail, au couple, à la scolarité, à la loi. Et ce vécu, loin d'être subjectif, est structuré par des modèles sociaux.

Dès qu'il vient au monde, le « petit animal humain » est formé par des permissions-interdictions sociales, des rôles sociaux de « virilité » et de « féminité », investi des désirs de promotion sociale de ses parents, etc. Il s'identifie à divers « personnages » qui occupent toujours déjà de fait des positions sociales très précises : mère qui est femme au foyer, père qui la bat ou pas. Ces modèles préexistent à son existence ; ce sont eux qui le structurent. Ils font partie de son « appareil psychique », de son Surmoi et Idéal du Moi⁴.

Ces modèles, conscients et inconscients, forment l'idéologie sociale dont un sujet est porteur. C'est pourquoi Althusser définit l'idéologie comme « rapport imaginaire aux conditions réelles d'existence »⁵.

L'idéologie est un rapport à la réalité, car c'est à travers elle que la réalité est vécue-interprétée, et prend son sens. Ce rapport existe dans des pratiques, actes matériels, autant que dans des mots.

Il est dit imaginaire car il passe toujours par l'Idéal du Moi et le Surmoi sociaux pour lesquels la réalité prend un sens qui correspond, ou non, aux idéaux qu'un sujet y projette.

C'est par et dans l'idéologie que tout « animal humain » devient *sujet social* : être porteur de normes sociales, à partir desquelles il agit spontanément. Dès la naissance (et même avant), l'idéologie « interpelle les individus en sujets », en leur assignant une certaine place dans son système (place de « père », d'« enfant », telles qu'elles « doivent être » à l'intérieur de l'idéologie concernée).

Mais cette interpellation n'est jamais homogène et unique : chaque sujet est le lieu d'interpellations et d'identifications multiples. De plus, l'idéologie est toujours dans un rapport de correspondance-décalage avec la réalité.

Les sujets en sont *divisés* : partagés entre plusieurs positions sociales, comme ils le sont par les conflits des instances de l'appareil psychique (Moi, Ça, Surmoi).

Ces conflits ont un enjeu. L'idéologie, les rôles qu'elle définit, les appareils qui la soutiennent (famille, École, Travail social, etc.) contribuent à leur manière à la reproduction ou à la transformation des rapports sociaux.

Situation : système de rapports entre positions sociales. C'est en fonction de ces positions que clients et travailleurs sociaux passent des alliances et s'opposent. En fonction de ces alliances et oppositions concrètes, tel aspect chez eux présent se renforce et tel autre s'affaiblit⁶.

Les interventions des travailleurs sociaux portent principalement sur l'idéologie des clients. Elles renforcent certaines idéologies, contre d'autres. Loin d'être une preuve de l'« inefficacité » des travailleurs sociaux, cette action est importante car elle contribue pour la part qui est la sienne à la conservation ou à la transformation de la société toute entière. C'est là son enjeu.

C'est ce qui va être démontré maintenant par une analyse de l'Action éducative en Milieu ouvert (AEMO). Dans cette action, le travailleur social met en oeuvre certaines mesures de la Politique sociale, qui sont en quelque sorte ses « moyens de production », et qui ne sont pas neutres. Eux aussi interpellent les clients, et leur assignent une certaine place dans leur système idéologique.

C'est pourquoi on analysera successivement : le mandat AEMO et ses effets idéologiques, la fonction du travailleur social, puis une « situation familiale concrète ». À la fin de l'article sont tirées, de cette

analyse, les conclusions pour une action « autre », que j'appelle « pratiques silencieuses ».

Les moyens de production du Travail social interpellent des « situations » en « cas »

Cette thèse est à mon avis valable pour toutes les mesures de la Politique sociale telles qu'elles fonctionnent en Travail social. À chacun de l'étudier pour sa propre pratique.

En AEMO Justice, un mandat est pris par le Juge des enfants dans une série de situations désignées comme : enfance en danger physique et moral, absentéisme scolaire, fugues, petite délinquance etc. Il s'agit toujours de situations où existe un « dépassement de normes sociales » : loi sur les devoirs de l'autorité parentale, loi sur l'obligation scolaire, loi sur la propriété privée.

Pour déterminer la nécessité d'une action, intervient un système complexe de signalement et d'enquête sociale, de la part de différents travailleurs sociaux. Ceux-ci évaluent les situations dont ils ont connaissance par rapport à leurs propres critères de moralité, de « bonne » ou « mauvaise » éducation des enfants, leurs idées sur l'enseignement, bref, les idéologies dont ils sont eux-mêmes porteurs⁷.

Ceci est très frappant pour l'« enfance en danger ». On considère rarement ainsi des enfants qui « ne posent pas problème », qui ne sont ni battus, ni mal nourris, mais qui sont élevés de telle manière qu'on leur interdit toute initiative, qui sont extrêmement obéissants, bref « bien adaptés ». Ce qui est finalement signalé, c'est « ce qui dérange », ce qui « fait problème » à certaines normes sociales, dont les parents, voisins et travailleurs sociaux sont les représentants⁸.

Normes sociales appuyées par l'État, par l'intermédiaire du Travail social. Car le mandat AEMO est possible grâce au fait que c'est l'État qui délègue l'autorité parentale, et qu'il peut donc aussi la retirer⁹.

Ce qu'indique l'existence même du mandat AEMO, c'est que dans la famille, lieu de la « vie privée », a lieu l'exercice d'une fonction sociale. Tant que celle-ci est remplie « comme il faut », l'État n'explicite pas sa présence. Dès que, dans certaines couches de la population, les normes étatiques ne se réali-

sent pas, l'État montre qu'il était toujours déjà présent dans la famille.

Tout signalement n'aboutit pas à une mesure d'AEMO. Celle-ci est le résultat d'un processus de sélection qui fait d'une situation non pas un « constat », mais une production, une « construction idéologique » qui est le résultat du rapport entre la situation objective et la manière dont elle est interprétée par les sujets en présence.

Or, le mandat est organisé de telle manière que s'y opère un singulier renversement. Ce qui « fait problème à certaines normes sociales devient « le problème d'un tel », « pour qui », afin de « l'aider », une mesure est prise. Le mandat désigne dans une famille une ou plusieurs « personnes » comme étant les responsables des symptômes : alcoolisme, fugues, délinquance, etc. Par cette désignation, ces « individus » deviennent des « cas ».

Le mandat produit ainsi un « individu interpellé en personne ayant un problème ». Problème : le symptôme qui a amené la mesure, et qui par là est désigné comme « négativité à faire disparaître ».

Personne : effet idéologique central du Droit. Une personne, « être responsable de ses actes », dont il est censé être la cause dernière, à partir de sa conscience (s'il n'est pas déclaré fou, donc irresponsable). C'est par cette interpellation, qui existe avant même l'intervention de l'éducateur, qu'une « situation » est traitée comme « cas¹⁰ ».

Une *situation* : celle de la famille, où le symptôme manifesté par un des membres dénonce la plupart du temps une violence qui lui est faite¹¹. Une *situation* : celle créée par la mesure d'AEMO qui s'allie avec les « porteurs de la bonne morale » dans la famille contre celui qui menace l'ordre.

Soit un mari qui demande une mesure AEMO pour « protéger ses enfants » contre sa femme, qui ne s'en occupe pas, qui ne fait plus le ménage et qui boit¹². Il demande qu'on la « guérisse ».

Une analyse de la situation montre que Madame est partagée entre deux rôles sociaux, celui de « femme au foyer » et celui de « femme qui travaille ». Tant que son mari est « bon père de famille » elle accepte d'être mère au foyer et ne boit pas. Quand son mari rentre tard le soir, après être passé au café, elle se met à boire car alors son désir de quitter cette position est le plus fort. Elle tente de « dissoudre » ce conflit entre deux positions dans l'alcool.

Par l'intervention du Travail social le mari demande qu'on fasse en sorte que sa femme accepte de nouveau d'exercer son rôle au foyer « comme il faut ». Quand elle le fait et ne boit pas, « tout va bien ». Quand le symptôme de l'alcool apparaît, il est désigné comme « négativité à éliminer » car alors « ça va mal avec elle ».

Mais ce « bien » et ce « mal », cette « positivité » et cette « négativité » n'existent qu'en fonction des idéologies sociales dans lesquelles le symptôme prend son sens. Car une « féministe » pourrait tout aussi bien dire que quand Madame boit, « ça vaut mieux qu'avant », car alors une autre position sociale de femme tent de s'affirmer.

L'intervention du travailleur social indique ainsi d'emblée le « ce qu'il faut » à celui des membres de la famille qui, d'une manière sauvage souvent, met l'ordre en question. Comme cet ordre est « bien », c'est avec celui qui le met en question que « ça ne va pas ».

C'est pourquoi il faut « l'aider à résoudre son problème », afin qu'il trouve « sa » solution. Le mandat demande ainsi au porteur du symptôme d'une situation d'ensemble d'assumer, en tant que propriété privée, ce symptôme comme « son » problème, qu'il faut accepter d'éliminer, et les solutions proposées par le Travail social comme « les siennes ».

Il se trouve que c'est la plupart du temps ce qui se produit. Le client se sent coupable, pense qu'en effet, c'est *lui* qui a fait bien quelque chose qui « ne va pas », ou lui qui « n'est pas bien », moralement ou psychiquement. C'est parce que les comportements et les discours, moralisants ou psychologisants, qu'on rencontre si souvent dans les entretiens, sont ceux d'une situation. Ils sont le fruit de l'alliance entre l'idéologie du mandat, et celle qui caractérise majoritairement la clientèle de l'AEMO. Celle-ci (et celle du Travail social en général) est le résultat d'un tri qui sélectionne les situations où une certaine collaboration semble possible de la part des clients¹³.

Collaboration, alliance : en grande partie, les familles vues en AEMO partagent la « bonne morale », et une idéologie « personnalisante » qui les fait se vivre comme « personnes responsables de leur propre destin ». L'intervention du Juge renforce leur propre « Juge suprême » : le Surmoi social dont ils sont porteurs.

Mais en même temps, il y a alliance contre une « autre partie d'eux-mêmes » : celle qui a provoqué l'intervention, leurs « actes répréhensibles ». Il y a en quelque sorte alliance contre le « refoulé social » : ce qui dans les symptômes essaie de se dire comme mise en question de l'ordre établi.

Que cette mise en question reste refoulée et se traduise par des symptômes, s'explique à mon avis, par le fait qu'elle reste dominée par l'idéologie « personnalisante » et « moralisante » qui prévaut chez les clients. Elle n'a pas « d'autres mots pour se dire », que l'idéologie même qu'elle met en question. Et c'est cette dernière qui par le mandat est renforcée.

On peut maintenant résumer les effets du mandat sur l'idéologie, le comportement des clients, avant même l'intervention du travailleur social. Il s'agit d'un effet de « renforcement-refoulement » qui se situe sur deux plans.

D'une part, le mandat renforce l'idéologie « personnalisante » chez les clients (c'est *vous* qui êtes porteur de la cause), et refoule par là la compréhension d'une situation sociale, (où se joue un conflit entre plusieurs positions sociales). D'autre part, il renforce l'interprétation du symptôme comme « problème négatif à éliminer », et refoule par là la compréhension du symptôme comme mise en question positive de l'ordre établi.

Ces effets sont déjà présents dès le premier entretien avec le travailleur social. Les comportements et les discours des clients en sont marqués. Ceux-ci ne sont donc pas le résultat de leur « personnalité profonde » (« ils sont comme ça, comme les carpes sont muettes »), mais le résultat de l'alliance entre le mandat et leur tendance idéologique dominante, contre leur tendance idéologique dominée. Le travailleur social a toujours affaire à une « matière première », déjà travaillée.

Le travailleur social : pouvoir et savoir

La fonction du travailleur social est une structure préexistante aux individus concrets qui l'occupent. Elle est d'emblée inscrite, dans la division sociale du travail, du côté du travail intellectuel. Investie de pouvoir et de savoir.

Pouvoir : celui de décider de l'application des différentes mesures de la Politique sociale, en fonction

de l'analyse que le travailleur social fait de la situation d'une famille. En AEMO, pouvoir de demander la mainlevée du mandat, ou de le maintenir. Pouvoir de faire intervenir, par le biais du Juge, la loi sur la déchéance de l'autorité parentale. Pouvoir de définir quel est le « bien » d'un enfant. Ces pouvoirs, il faut les apprécier à la fois vis-à-vis du Juge, et vis-à-vis des « clients »¹⁴.

L'éducateur est le mandaté du Juge. Son action s'exerce avec le Juge derrière. Cela marque la contrainte exercée sur les clients et dont on a vu les effets. C'est par le biais du Juge que l'éducateur peut prendre des décisions d'autorité.

Or, de par la répartition du travail entre Juge et éducateur, ce dernier a souvent tendance à oublier cet aspect-là de sa fonction puisqu'il est là pour « aider ». C'est ce qui l'amène à vouloir se présenter aux jeunes comme « un copain », ajoutant ainsi encore un élément de méconnaissance de la réalité de la situation.

Les clients s'y trompent rarement. Travailleurs manuels pour la plupart, ayant une fonction d'exécutant (ou appelés, enfants, à en occuper une) ils sont dans un rapport tout à fait différent à l'éducateur et au Juge : de l'autre côté de la barrière. Ainsi le père d'un jeune, dont nous avons un éducateur et moi, invité le fils au restaurant (« c'est un lieu plus sympathique pour un entretien que dans un bureau ») disait : « tu t'imagines mon patron m'inviter au restaurant ! ».

Voilà où, pour beaucoup de clients, se situe l'éducateur : du côté de l'État et des patrons. Ce qui ne veut pas dire qu'à partir de cette place-là, « il n'y a rien à faire » mais qu'il vaut mieux savoir d'où on part si on veut choisir une autre direction que celle exigée officiellement par la fonction.

Cette fonction est aussi investie de *savoir*. Savoir que le pouvoir confirme comme étant « le » savoir du spécialiste sur la vérité de la situation. La parole de l'éducateur n'est pas celle de n'importe qui ; elle a le poids de celui qui est « censé savoir », mieux que le client, « quel est le problème ».

Ce savoir et le maniement de ce pouvoir ont été appris dans des Écoles. On y apprend les sciences sociales et humaines (à dominante psychologique), la législation sociale (mais pas ses effets politico-idéologiques), des « analyses de cas ». On y apprend surtout, par la manière dont la formation est organisée (absence de formation théorique approfondie) que la « théorie » n'est pas très importante, que ce qui

compte, c'est la « personnalité », le « contact », la « relation interpersonnelle ».

Ainsi, le futur travailleur social apprend à méconnaître les idéologies sociales dont sa « personnalité » et celle des clients sont faites. À méconnaître que les normes éducatives (la « psychologie de l'enfant ») qui guident son action sont des sormes sociales. À méconnaître les effets des mesures de la Politique sociale avec lesquelles il travaille.

La formation renforce ainsi l'idéologie dont les travailleurs sociaux, par leur origine sociale, sont déjà les porteurs : l'idéologie '*personnalisante*' qui se résume dans la série « moi, personnellement, je », et à partir de laquelle ils ignorent les contraintes sociales auxquelles les clients sont assujettis. Les conditions de travail (beaucoup plus « cools » que celles des clients) dans les différents Services contribuent elles aussi à renforcer cette idéologie-là.

Cela n'empêche que certains travailleurs sociaux n'agissent pas qu'à partir de cette idéologie, qu'il existe des pratiques qui vont à l'encontre de ce que la fonction exige officiellement. Mais ces pratiques ne peuvent être réellement efficaces que si elles savent faire « l'analyse concrète des situations concrètes » auxquelles elles sont confrontées, au lieu de projeter sur elles les idéologies dont le travailleur social est lui-même le porteur.

Car des possibilités existent, dans les limites mêmes du mandat AEMO et de la fonction d'éducateur. Pour les montrer à l'oeuvre, j'expose maintenant les éléments d'une « situation familiale ».

La situation « Mercier » ou la fonction maternelle comme enjeu social

Le matériel de cette situation est constitué d'extraits d'une enquête sociale pour le Juge des Enfants et d'un récit fait par l'éducatrice qui est intervenue dans cette situation. Un tel matériel peut prêter à la 'fidélité' avec laquelle il décrit les « faits ».

Mon but dans cette description n'est pas cependant de raconter la situation « telle qu'elle est réellement », mais d'utiliser ce matériel, recueilli par différents travailleurs sociaux, comme *illustration d'un certain type d'analyse*, utilisable pour cette situation comme pour d'autres semblables.

Préhistoire de la famille Mercier (extraits d'enquête sociale, 1972).

Madame Mercier, née en 1940, s'est arrêtée de travailler comme sténo-dactylo (CAP) à la naissance de sa première fille. Depuis, elle boit. Son mari est ouvrier qualifié (par promotion interne) dans la même entreprise depuis 17 ans. Logement fourni par l'employeur, dans la ville où Monsieur est né en 1934, où habite sa mère, dont il est le dernier enfant. Il quitte sa mère à 25 ans pour se marier. Le rapport le décrit comme « immature ».

Quand le deuxième enfant (Michel) a 9 ans, le mari demande le divorce : sa femme boit, (elle a subi deux cures), ne s'occupe plus du ménage ni des enfants.

Madame quitte le domicile conjugal. Après enquête, le mari obtient la garde des enfants. Madame ne supportant pas cette séparation revient à la maison. Le mari arrête la procédure de divorce mi-novembre 1972. Fin août 1973 naît une fille, Christine. Conclusion du rapport : une mesure AEMO n'est pas nécessaire, Madame ne s'en étant jamais prise à ses enfants.

AEMO 1^{re} phase : 1979 (extraits du récit de l'éducatrice). Monsieur Mercier demande au Juge des Enfants une mesure de protection pour ses enfants dont le quatrième a 3 ans. Ils seraient menacés par sa femme qui néglige le ménage, boit sans arrêt et signe des bons de commande (de livres entre autres) aux représentants qui passent dans le HLM.

Une éducatrice, 30 ans, mariée, un enfant, intervient. Le mari lui demande de « guérir » sa femme. Par la suite, l'éducatrice s'occupe surtout de Madame. Celle-ci dit s'ennuyer à la maison, reproche à son mari de rentrer tard le soir, après être passé au café. Elle souhaite travailler mais son mari ne veut pas. Elle fait des démarches dans ce sens, sans aller au bout. Elle souhaite parfois divorcer. Son mari ne lui laisse pas assez d'argent, n'est pas « gentil » avec elle (« il ne me parle pas »).

Pendant le weekend et les vacances, il est « gentil ». Alors « ça se passe bien », elle ne boit pas. Madame ne veut pas parler du « problème de l'alcoolisme ». Petit à petit, la situation « se dégrade ». Monsieur bat sa femme (« elle me provoque ») qui a des plaies. Elle parle de moins en moins à l'éducatrice. Celle-ci la voit un jour coincer les doigts de la dernière fille dans la fenêtre, « comme pour le faire exprès », et ensuite la consoler. Elle tient des « discours de plus

en plus incohérents ». Selon le mari, elle laisse parfois le gaz ouvert et a renversé la télé. Elle a peur qu'on lui retire les enfants : « alors je me fous par la fenêtre ». Elle ne vient plus aux rendez-vous au Service, cache à son mari les lettres de l'éducatrice.

L'éducatrice se demande si elle ne doit pas « intervenir autoritairement », par une cure obligatoire, un retrait temporaire des enfants. Elle en parle dans une réunion d'équipe où je suis moi-même présent.

Dans la discussion, un collègue psychologue dit que « le cas devient pathologique », mais que « le père est lui aussi démissionnaire ». Une cure s'impose d'après lui.

J'émet alors l'idée que Monsieur Mercier demande que sa femme redevienne « mère au foyer », « comme il faut ». Qu'il est pour quelque chose dans la situation, en battant sa femme, en rentrant tard. Que Madame était partagée entre deux rôles (rester au foyer, travailler) dont aucun n'arrivait à l'emporter. Conflit social où l'alcool joue le rôle de 'dissolvant imaginaire'.

AEMO 2^e phase : L'éducatrice reparle avec Monsieur. Elle lui dit qu'il peut obliger sa femme à une cure, avec l'accord d'un médecin. Il prend peur : « qui va faire le ménage, la vaisselle, le repassage, qui amènera les enfants à l'École ? » Éducatrice : « Mais vous, vous pouvez le faire ! Et le repassage, c'est pas nécessaire, ce sera pareil que maintenant, moi aussi j'en ai horreur ». « Mais je ne peux pas manquer une heure au travail le matin ! ». « Alors, vous trouvez votre travail plus important que votre femme ? Vous voulez l'aider ou pas ? »

Il a les larmes aux yeux. L'éducatrice lui indique alors une autre solution : aider sa femme à faire une cure volontaire en étant plus « gentil » avec elle, car lui aussi a ses responsabilités dans la situation.

Pendant une semaine, Monsieur rentre tôt le soir, en ayant fait quelques courses. Sa femme ne boit pas. Michel (qui s'occupait souvent de ses petites soeurs, leur faisait à manger, les amenait à l'École) dit « c'est un miracle ».

Les relations entre Madame et l'éducatrice s'améliorent. Elles parlent d'un travail, d'une cure volontaire. Madame change d'allure, est souvent « très chic », « bien habillée ». Elle dit à l'éducatrice : « vous avez de la chance, vous travaillez, vous avez un mari qui vous aime, un petit garçon ». Aussi : « moi je pense qu'une femme doit avoir au moins trois

enfants, et s'en occuper, surtout petits ». Éducatrice : « Moi je ne suis pas d'accord avec vous ; une femme a le droit de travailler, même avec des enfants ».

Madame parle de plus en plus de divorcer. Son mari est très déprimé, il a une maladie aux yeux et aux oreilles.

Analyse des positions en présence

Ce matériel est le résultat de la manière dont l'éducatrice a vu la situation et y est intervenue. Cela explique qu'on possède plus de renseignements sur Madame que sur Monsieur : le « cas », c'était elle. Cela explique que j'avance certaines hypothèses concernant Monsieur, qui ne sont pas entièrement vérifiables à partir de ce matériel. Mon but est d'exposer une méthode d'analyse. Il m'importe donc peu de savoir si « réellement il en est ainsi », dans cette situation, mais plutôt s'il « peut en être ainsi », dans cette situation, et d'autres.

Cette méthode utilise la notion de « *biographie socio-historique* ¹⁵ » que je définis comme suit : analyse des institutions, rôle et idéologies contradictoires qui ont constitué les « personnages » comme sujets divisés. Cette analyse permet de *situer* les sujets à partir des positions sociales qu'ils occupent et diminue le risque de projeter sur eux nos propres idéologies ¹⁶.

Le rapport d'enquête sociale dit de Monsieur qu'il est « immature ¹⁷ ». Je fais l'hypothèse que, dernier enfant de sa mère, celle-ci a voulu par lui, prolonger sa fonction sociale de mère. Une mère au foyer n'existe que grâce à ses enfants qui l'investissent d'une fonction indispensable : quand elle ne travaille pas et n'est plus l'amante, c'est souvent tout ce qui lui reste. Elle l'a gardé, lui, à la place d'enfant, ce qui implique : irresponsabilité sociale, décider pour lui, afin qu'il soit dépendant de son désir à elle.

Mais d'après ce qu'on sait sur la manière dont il se conduit vis-à-vis de sa femme, on peut déduire aussi qu'il a dû être élevé dans les normes familiales dominantes qui impliquent que le mari est le « chef » ayant autorité sur sa femme et ses enfants. Place qu'il est appelé à occuper par son mariage.

Cette contradiction entre « enfant » et « chef » est une de celles qui le divisent, et qui permettent d'expliquer pourquoi il exerce son rôle de mari d'une manière si « exacerbée ».

Son côté 'macho' est renforcé par son métier d'ouvrier, où il utilise sa force physique, que son patron exploite. Ce métier, il l'occupe après avoir subi ce qu'on appelle l'« échec scolaire » (en réalité, réussite de l'École ¹⁸). L'idéologie scolaire des « dons » lui a appris qu'il devient ouvrier parce qu'il n'est « pas doué ». Il est assujéti à une idéologie qui fait des « capacités naturelles » (manuelles, intellectuelles) des individus la cause de la division sociale du travail, et des places qu'ils y occupent. L'École fait de même pour la division « sexuelle » des tâches dans le couple : la femme à la maison de par la « nature féminine », l'homme au travail.

Il entre à l'usine et y obtient, par promotion interne, une qualification, rare possibilité pour les ouvriers de « monter » dans la hiérarchie sociale. Mais cela suppose de sa part une certaine adhésion à l'ordre patronal. Attitude politique sans laquelle le patronat permet difficilement aux ouvriers de changer de position. Il n'est pas sûr qu'il puisse utiliser cette « qualification maison » dans une autre usine. Le chômage qui monte, le logement fourni par l'employeur le coince plus encore. En 1979, il a 45 ans, sa force de travail commence à s'user.

Il subit donc tous les effets de l'exploitation ; mais il lui est très difficile d'y résister ou de la mettre en question. Il est dans une position de non-pouvoir.

Il s'est marié avec une sténo-dactylo diplômée. Dans l'idéologie dont Monsieur est porteur, cette femme est « mieux que lui » (elle a été « plus loin » à l'École, ne travaille pas en bleu de travail, ne se salit pas les mains, à moins de contraintes dans son travail). C'est un des éléments qui les oppose.

Par le mariage, Monsieur occupe des positions nouvelles et il a une certaine idée de la manière de les occuper. Le mari doit être chef de famille ; c'est ce qu'il a appris comme étant « normal » que son patron le commande et qu'il obéisse. Il est aussi normal que sa femme ne travaille pas. Ainsi, c'est lui qui « apporte le salaire à la maison » et il gagne un pouvoir sur elle qui lui manque à l'usine. Le rapport des forces (qu'il s'imagine avoir à maintenir) se renverse en sa faveur : sa femme n'est plus sténo-dactylo.

C'est lui qui veut qu'elle ne travaille plus et, en milieu ouvrier, tout concourt pour que ce soit la femme qui devienne le « pivot central » du ménage : salaire des femmes moins élevé que celui des hommes, prix des crèches, fatigue supplémentaire si les

deux parents travaillent, crainte que les enfants ne soient « mal » élevés et ne réalisent pas la promotion sociale projetée pour eux afin qu'ils échappent à l'usine. L'idéologie de l'amour maternel aussi et celle de la nécessaire « bonne entente » entre époux, la femme devant être « disponible » pour son époux, etc.

L'État, par la loi sur l'autorité parentale, rend les parents responsables de l'éducation des enfants. Mais c'est le patronat qui détient les conditions matérielles d'existence des familles, par le salaire, et les effets de l'exploitation à l'intérieur des familles ¹⁹.

C'est alors avec pour base matérielle le travail d'usine, et à partir d'une idéologie familiale partagée que se constitue la famille Mercier. Avec, pourtant, des décalages internes. Ainsi, Monsieur paraît chercher surtout une « femme à la maison » dont il définit très clairement les tâches : ménage, vaisselle, repassage, amener les enfants à l'École.

Madame, elle, semble plus romantique. Elle veut un mari « gentil ». C'est un autre point qui les oppose. Car Madame adhère à son rôle de femme au foyer, mais à condition que son mari remplisse le sien. Elle est déçue : il n'est pas « gentil », ne lui parle pas (est-ce un hasard si à un moment elle renverse la télé ?). À partir du moment où elle ne travaille plus, il cherche à la dominer et elle devient mère au foyer dans des conditions qu'elle n'accepte pas.

Mais en même temps, il lui est très difficile de changer de position, de travailler à nouveau. L'idéologie de l'amour maternel, l'interdiction de son mari, les contraintes supplémentaires qu'un travail apporterait, s'y opposent.

L'idéologie de l'amour maternel reste chez elle dominante, mais en même temps une mise en question de son rôle est aussi présente. Un compromis s'installe entre les deux : elle ne remplit plus son rôle, sans pour autant aller travailler au dehors. Mais comme l'idéologie de la mère au foyer reste chez elle dominante, elle vit cela comme « mauvaise mère » : l'idéologie de l'amour maternel renversée.

C'est parce qu'elle n'a pas d'autres mots pour comprendre sa résistance au rôle social de mère, que cette résistance se traduit dans un symptôme : « l'alcoolisme » dans lequel elle tente de noyer le conflit.

En 1972 éclate alors une première crise. Elle se dénoue quand le Juge décide d'un rapport des forces en faveur du mari : comme sa femme est dite « éthylique », il obtient la garde des enfants qui sont alors en

âge de « se débrouiller seuls » à la maison, même sans leur mère. C'est ce qui décide Madame à se réconcilier avec son mari : elle ne peut se passer de ses enfants dont elle est la véritable 'artisane', fruits qu'ils sont de son renoncement au travail. Réconciliation politique : elle accepte de se soumettre à nouveau. Réconciliation idéologique : elle réintègre son rôle que « naturellement » elle n'aurait jamais dû quitter.

Cette réconciliation sociale est renforcée et scellée par la naissance d'une fille qui redonne à Madame les bases matérielles de sa fonction de mère.

Cette fille porte dans son nom la marque de cette réconciliation : Christine. Conçue autour de Noël (la grande fête de la réconciliation familiale) elle rachète, comme le Christ, les péchés de sa mère, et réconcilie les parents, comme le Christ les hommes ²⁰.

Mais les contradictions s'aiguisent. D'une part parce que Monsieur vit à l'usine. La crise économique y renforce l'exploitation, et rend en même temps, par le chômage, sa remise en question plus difficile encore. Plus elle augmente, plus Monsieur se sent impuissant.

Il vit cette situation dans l'idéologie « personnalisante » : il se sent devenir usé et pense qu'il « ne vaut plus rien ». Il le vit comme une impuissance personnelle. Or, il ne peut avouer à sa femme « qu'il en bave ». Il pense qu'il « perdrait la face » (« elle me prendrait pour un minable »). De plus, elle y trouverait des raisons pour mettre en question son rôle de mère à elle. Ce qui en retour affaiblirait encore sa position, son pouvoir sur elle, auquel il tient.

C'est parce que Monsieur tient à tout prix à ce pouvoir, sans lequel il penserait ne plus être « un homme », mais qu'en même temps ce pouvoir est de plus en plus menacé (et à l'usine, et à la maison), qu'il devient de plus en plus « macho », allant jusqu'à battre sa femme.

C'est ce qui, en retour, renforce les mises en question de sa femme. De plus, en 1979 elle a 39 ans, et pense peut-être déjà avoir « perdu la main » de son métier. Si elle veut encore travailler, c'est maintenant. Et en signant des bons de commande de livres, elle le « fait payer », tout en lui rappelant sa position d'« intellectuelle », liée à son ancien métier. Elle lui rappelle qu'il n'a pas tant de pouvoir que ça sur elle.

Mais elle est encore plus coincée qu'avant, avec deux petites filles. Quand alors, devant l'éducatrice, elle coince les doigts de la plus jeune dans la fenêtre,

ne lui dit-elle pas : « voilà ce qui m'empêche de taper à la machine », et en la consolant : « car mon amour maternel m'empêche de ne pas m'en occuper comme il faut » ?

À ce moment-là, l'intervention d'AEMO est déjà présente. Comme on le verra, celle-ci a probablement encore accentué les contradictions de la famille en renforçant le pouvoir du mari, dans la première phase.

Ces contradictions paraissent insolubles et à Monsieur et à Madame, sauf dans l'alcool. Elles se renforcent mutuellement : plus l'un devient 'macho', plus l'autre résiste. Le couple s'installe dans un processus auto-destructif. Car aucun des deux ne peut imaginer possible de mettre réellement en question sa position. Si Monsieur ne dominait plus sa femme, il penserait « ne plus être un homme ». Si elle allait vraiment travailler, elle se penserait encore plus « mauvaise mère ». C'est parce que ce conflit social est vécu à travers une idéologie qui voit dans les positions d'« homme ouvrier », de « femme » des rôles « naturels », qu'il paraît insoluble.

Pourtant, chez leur fils Michel, ces contradictions ont été résolues. Il s'occupe, lui, de ses petites soeurs, « comme une mère ». Car il n'estime pas que seule une mère peut s'en occuper ainsi.

Par là, il réalise plusieurs choses. En tant que fils, de « par son Oedipe », il a désiré sa mère. Mais pour recevoir son amour, il ne faut pas être un « macho », comme son père. Michel n'est pas « phallo ». Il réalise ainsi, à travers ce désir pour une mère qui résiste à son rôle social de mère, une position sociale nouvelle, ne reposant pas sur une domination de la femme par l'homme.

En même temps, il s'est aussi identifié au côté « enfant » de son père, que ce dernier tente désespérément de refouler. Il a ainsi résolu le conflit de son père, car il ne se croit pas obligé, lui, d'occuper une position de domination. Ce qui justement pour le père est difficile à imaginer, mais qui serait aussi une possible résolution de ses conflits à lui.

L'Enjeu de l'AEMO

Pour comprendre quel est l'enjeu social de cette situation, il faut en saisir la contradiction principale²¹.

Je repère celle-ci dans l'opposition entre le

« machisme » de Monsieur (aspect dominant chez lui et dans la contradiction principale) et la mise en question du rôle naturel de la femme de Madame (aspect dominé chez elle et dans la contradiction principale).

Par « machisme » j'entends une idéologie qui prend la position sociale dominante des hommes pour une domination basée sur la différence naturelle des sexes : quand on a un pénis, on doit « naturellement » être le maître des femmes. Si ce n'est pas le cas, on est une « lavette », et les femmes qui ne l'acceptent pas sont « malades ».

Les bases matérielles de cette idéologie sont : son métier manuel, son adhésion politique à l'ordre patronal, son salaire, sa force, et enfin le Juge des Enfants puis l'éducatrice (pendant la première phase de son intervention).

Mais cette idéologie est constamment menacée par une autre réalité : son non-pouvoir à l'usine, l'augmentation de l'exploitation, l'usure de sa force de travail, sa femme sténo-dactylo qui refuse de se soumettre. Cette réalité est vécue par lui, à travers l'idéologie scolaire (« pas doué »), par la place occupée chez sa mère (« enfant ») et à travers l'idéologie machiste elle-même comme « je ne suis pas à la hauteur », je « risque de ne plus être un mec ». La menace de mise en question de son pouvoir social est vécue comme menace de « fin d'un homme » : l'idéologie machiste renversée.

L'idéologie dominante chez sa femme est celle du « rôle naturel de mère au foyer, avec au moins trois enfants », qui doit se réaliser dans un Idéal familial de « bonne entente avec un mari gentil ».

Les bases matérielles en sont : les enfants et les contraintes qu'ils amènent, sa dépendance du salaire du mari, l'interdiction de travailler et les contraintes supplémentaires qu'un travail amènerait pour elle.

Mais là aussi, cette idéologie est mise en question par la réalité : son mari en rentrant de l'usine n'est pas « gentil », ne lui parle pas, ne voit en elle qu'une sorte de « bonne ». Elle s'ennuie à la maison au lieu de pouvoir parler avec des collègues de travail. Quand les enfants sont grands, il est moins nécessaire de s'en occuper.

Ce décalage idéologie-réalité renforce son désir de travailler. Madame met en question son rôle, ne le remplit plus. Mais son Idéal de mère lui fait vivre cette mise en question comme « je suis mauvaise mère » : l'idéologie du « rôle naturel de mère » renversée. Elle

s'auto-détruit : alcool, gaz, provocation de la violence du mari.

L'alcool joue dans ce système de rapports entre positions sociales le rôle de symptôme qui apparaît-disparaît en fonction des changements de positions. Ainsi, en semaine : l'usine use Monsieur, lui rappelle sa position de non-pouvoir, son « machisme » menacé se renforce, il va au café pour décompenser et se retrouver « entre mecs ». Cela met l'Idéal familial de sa femme en question. Elle ne remplit plus son rôle et boit aussi. Le soir ils se battent. Pendant le weekend et les vacances : usine plus loin, machisme moins menacé, moins de fatigue, il est bon père de famille, l'Idéal familial trouve ses bases matérielles, elle remplit son rôle et ne boit pas.

Tout le problème de cette situation c'est qu'elle est vécue-interprétée massivement dans une idéologie partagée par les deux époux, qui en fait un conflit entre deux « rôles naturels ». C'est pour cela que tout changement de position (par exemple, Madame travaille) est vécue comme un « drame personnel » : la fin de l'Homme et de la Femme.

Pourtant, des éléments d'une autre « conception du monde » sont présents, qui permettraient de comprendre le conflit social qui s'y joue. D'une part chez Michel, « en actes » : il fait des tâches « normalement » réservées aux femmes, car il n'estime pas nécessaire de dominer les femmes pour « être quelqu'un ». Chez sa mère ensuite : quand celle-ci « refuse de parler de l'alcoolisme », et parle des attitudes de son mari, de sa conception du rôle de la femme, de son désir de travailler, elle perçoit les causes sociales de ses conduites, au lieu de se penser « malade ». Enfin chez Monsieur, qui évoque les contraintes de l'usine, en disant : « je ne peux venir en retard à mon travail ».

Dans cette situation, se joue une lutte pour et contre la domination du mari sur sa femme. Mais cette lutte est « surdéterminée » par une « crise idéologique » : elle est vécue comme conflit entre les « caractéristiques personnelles-naturelles » de « l'homme » et de « la femme » qui se sentent menacés de mort par ce conflit. Pourtant, des éléments d'une idéologie différente sont aussi présents : ceux qui comprennent ce conflit en termes de conflit social où se joue l'émergence possible d'autres positions sociales. La mise en question par la femme de la domination de son mari

peut toucher la mise en question par lui de son adhésion à l'ordre patronal.

C'est dans cet enjeu qu'intervient l'AEMO.

L'intervention et ses effets

Ici, je voudrais m'avancer avec la plus grande prudence. L'intervention n'a pas été menée par moi, et je me garderai bien de la « juger ». Ma propre expérience (très réduite) m'a montré que malgré nos bonnes « intentions », les tendances idéologiques pratiques se transforment très difficilement.

Actuellement, l'éducatrice a obtenu la mainlevée de la mesure. Ce qui n'empêche que de temps en temps, la famille Mercier l'invite à « discuter le coup ». Preuve pour moi que des choses très importantes ont changé dans les rapports éducatrice-clients ; comme je le montrerai plus loin, il y a là des éléments de « pratique silencieuse ».

Néanmoins, je voudrais poser quelques questions, et avancer certaines hypothèses permettant peut être d'y répondre.

Première question : comment se fait-il que cette éducatrice, mariée avec un enfant, et de plus 'féministe', n'ait pas plus tôt pris parti pour certaines revendications de Mme Mercier (« mon mari n'est pas gentil », « je voudrais travailler », etc.) ?

Je fais l'hypothèse que c'est la force de l'idéologie médicale (l'« alcoolisme » est une « maladie organique »), entre autres renforcée par la formation des travailleurs sociaux, conjuguée avec les directions données par l'intitulié du mandat du Juge (« mesure AEMO pour des enfants en danger à cause de l'éthylisme de la mère »), plus la présence des deux jeunes filles, qui ont focalisé l'attention de l'éducatrice sur Madame pour en faire un « cas », voire une « malade ». Ceci nullement dans le but conscient de la « corriger », mais justement de l'« aider », parce que l'éducatrice pensait qu'effectivement c'était la mère qui « n'allait pas bien ».

La deuxième hypothèse que je fais, c'est qu'il y a un lien entre la « dégradation de la situation » et la manière dont l'intervention a été menée dans cette première phase. Car celle-ci contribuait à renforcer le pouvoir et la raison du mari, ce qui a eu pour effet une « exacerbation » du symptôme.

La deuxième question que je me pose se rapporte aux changements d'orientation de la deuxième phase d'intervention. Dans la discussion en équipe, une autre position a pris le dessus qui a renforcé les aspects « féministes » de l'éducatrice. Mais la conclusion qui en a été tirée, notamment de ma part, était en quelque sorte que le « mari aussi était coupable », voire que c'était « un salaud ».

D'où le fait que dans la suite de l'intervention, les alliances changent : l'éducatrice prend parti pour les aspects « féministes » de Mme Mercier, contre les aspects « machistes » du mari. Mais, à mon avis, les bases idéologiques fondamentales de l'intervention sont restées les mêmes : les sujets sociaux continuent à être interpellés en « personnes responsables de leurs actes ».

Cette interpellation est à l'oeuvre dans l'entretien entre l'éducatrice et le mari. Il y est ouvrier, confronté au pouvoir d'État (qui jusque-là l'avait servi) et au savoir (l'éducatrice détient socialement la clé des explications) représenté par une femme. Celle-ci lui dit « alors, vous trouvez votre travail plus important que votre femme ? », là où il vient de dire les contraintes de l'usine : « je ne peux manquer une heure ». L'éducatrice détient le pouvoir social permettant de le « mettre devant ses responsabilités », et d'ignorer les contraintes sociales auxquelles il est soumis. Or, ces paroles prennent sens chez lui dans son idéologie « machiste » : « je me fais humilier par une femme ». C'est parce que le lien n'est pas fait, dans cet entretien, entre ses attitudes et ce qu'il vit à l'usine, qu'il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. C'est pourquoi, à mon avis, il « déprime » : il perd son pouvoir et le vit comme la « fin d'un homme ».

C'est lui alors qui développe un « symptôme » : il a une maladie des yeux et des oreilles. Que ne peut-il voir ni entendre ?

À cette dépression, il peut difficilement voir une issue. Tant qu'il vit ce qui lui arrive comme étant déterminé par ses propres « capacités et incapacités » quasi naturelles, sans que le lien soit fait avec les rapports de production et les autres rapports sociaux qui le contraignent et le font agir, il ne peut, je pense, que s'en prendre à lui-même.

Peut-on dire alors, qu'un certain « féminisme » a pris le dessus dans cette situation, mais pas le socialisme ? C'est ce qui serait à discuter.

Travail social éducatif : une pratique de « ré-interpellation idéologique »

De ce qui précède, je tire un début de définition de l'Action éducative en Milieu ouvert.

Elle intervient dans des situations où existe une contradiction entre l'idéologie de certains sujets et leurs actes et conditions matérielles d'existence. Le travailleur social s'occupe du rapport imaginaire des clients à la réalité. Il est appuyé par les mesures de la Politique sociale, et sa fonction, qui a le pouvoir de faire passer son idéologie pour la « vérité » des situations.

Sa pratique est un travail de « négociation idéologico-politique » : il passe des alliances avec certaines positions présentes chez les clients, contre d'autres. L'idéologie qui y domine actuellement, interpelle les clients en « personnes » responsables de leurs actes à partir de leurs caractéristiques personnelles. De cette manière, les conflits de situations sociales sont traités comme des « cas ». Le résultat de cette pratique est un sujet social qui vit de nouveau son destin social comme déterminé par ses propres choix.

Le Travail social (AEMO et autres) a ainsi pour effet, de restaurer chez les clients un consensus sur la base de l'idéologie dominante, rompu un instant (ou menacé de l'être) par les contradictions entre cette idéologie et la réalité sociale. Par là est refoulée une compréhension de cette contradiction comme conflit social.

Cette pratique n'est pas la seule possible. Des possibilités pour une autre orientation existent de fait ici et là : « pratiques silencieuses ».

Pistes pour pratiques silencieuses

Ces autres pratiques, je les appelle « silencieuses » car il ne s'agit de rien de spectaculaire : ni « comités de lutte des usagers », ni « Travail social communautaire » ni « Travail social alternatif ». Il s'agit de pratiques qui, dans les structures individuelles du Travail social, tentent de mener des interventions qui ne sont pas individualisantes et qui participent à une transformation, chez les clients, des normes existantes.

Des éléments de ce dernier type d'intervention sont présents dans celle de l'éducatrice de la situation « Mercier ». Notamment quand elle affirme « une

femme a le droit de travailler », « moi aussi j'ai horreur du repassage », elle va à l'encontre de l'idéologie du « rôle naturel de femme au foyer », et renforce par là les éléments de mise en question de ce rôle présents aussi chez Madame Mercier. Vis-à-vis du mari, elle indique que « ne pas faire le repassage » n'est pas, d'après elle, un « impardonnable manquement à l'ordre ». Elle n'agit ni comme la représentante de la bonne morale, ni comme un « spécialiste distant », en parlant ainsi d'elle-même. Cette action, comme on l'a vu, a eu pour effet (à partir de la deuxième phase de l'intervention) une transformation des rapports à l'intérieur du couple et un affermissement des contestations de Madame par rapport à son rôle. Le lien entre cette contestation et « l'alcoolisme » a ainsi été établi.

Mais on a vu aussi que cette intervention est restée dominée par une idéologie personnalisante, ayant eu pour effet l'effondrement du mari. C'est pourquoi je propose, à partir de cette intervention (et d'autres) et sa rectification, les pistes suivantes pour un « autre type d'action ».

Il s'agirait, dans une alliance de travail avec les clients, de produire sur le « symptôme » une interprétation qui permet de le situer comme symptôme positif d'un conflit social : comme émergence d'une nouvelle, position sociale qui cherche ses mots.

1. *Alliance de travail*²² entre le savoir du travailleur social, celui du client et les pistes théoriques exposées ici.

De la part du travailleur social, cela signifie qu'il expose au client avec quelles hypothèses il travaille, comment il analyse la situation et qu'il s'interroge avec le client sur la validité de cette analyse. Mais du côté du client aussi existe du savoir. J'entends par là des éléments d'une vision « matérialiste » de sa situation qui l'expliquent autrement que seulement à partir de ses « caractéristiques personnelles ». Des éléments en étaient présents chez Madame Mercier, à propos des raisons pour lesquelles elle buvait. Chez Monsieur aussi, à propos des contraintes de l'usine. C'est en s'appuyant sur ces différents éléments qu'on aurait pu produire une autre interprétation de la situation, en utilisant pour cela les pistes théoriques exposées.

2. *L'interpréter comme symptôme positif d'un conflit social d'ensemble*, c'est « interpeller le client en sujet social » : explorer avec lui sa biographie socio-historique, les fonctions sociales qu'il occupe, et les normes contradictoires dont il est le porteur.

Utiliser ces pistes, signifie aller à l'encontre de l'idéologie du mandat AEMO, qui désigne le client comme « cas », et qui fait du symptôme un « problème ». Dans la situation Mercier, on aurait pu ainsi s'interroger avec les clients sur les effets de l'idéologie scolaire des « dons », qui a inculqué à Monsieur une certaine vision de la place qu'il occupe : il la vit comme « je ne suis pas doué ». Parler avec les clients de leur travail, d'une manière aussi détaillée que possible, est ici essentiel.

Car ce dont il s'agit dans les « pratiques silencieuses », c'est de produire, à partir de ce qui est présent chez les clients comme interrogation, doutes sur l'idéologie qui chez eux domine, une interprétation qui leur permet de se situer comme sujet social, dans une histoire sociale. Une telle interprétation combat l'idéologie « personnalisante » qui a pour effet que les clients s'en prennent à leurs supposées capacités et incapacités personnelles pour expliquer leur destin.

Symptôme positif : ce qui, dans le symptôme, essaie de se dire comme mise en question de l'ordre établi, mais reste « prisonnier » de l'idéologie même qu'il met en question. Comment trouver, avec les clients, les « autres mots pour le dire ».

Des pratiques de cet ordre-là existent, certainement bien plus élaborées que les quelques pistes indiquées ici²³. C'est pourquoi cet article se termine sur un appel à tous ceux chez qui il a fait 'tilt', afin d'échanger ensemble, et de faire de ces pistes un grand chemin.

Frederik Mispelblom sociologue
membre de l'Association « Pratiques sociales »
27 rue Cornet, 93500 Pantin, France

NOTES :

¹ Appellation inspirée de la notion de 'biographie socio-historique' de W. Mills : *l'Imagination sociologique*. Maspero, Paris, 1968. On trouve dans le n° 32 de *Connexions* un article de C. Léomant, qui recense des éléments concernant les approches des biographie en sociologie.

² Le concept de situation a été développé par le marxisme, chez Lénine par exemple. « L'analyse concrète de la situation concrète » va de pair avec le concept de « conjoncture » (cf. L. Althusser : *Pour Marx*. Maspero 1972). Dans la psychanalyse, on le trouve chez M. Mannoni par exemple (cf. *Premier rendez-vous chez le psychanalyste*. Denoël Gonthier, Paris, 1965, où il va de pair avec la notion d'« enfant symptôme »).

³ Pour plus de détails, on peut consulter le livre de S. Karsz : *Théorie et Politique* : Louis Althusser. Fayard 1974. Les discussions avec mon ami Saül Karsz, dans le Collectif « Pratiques sociales », ont beaucoup contribué à cet article.

⁴ Freud aborde ces aspects dans *Psychologie de masse et analyse du Moi*, 1921. Voir : *Essais de psychanalyse*, Payot, 1980. Les rapports entre idéologie et psychanalyse ont été analysés par H. Theunissen, dans une thèse à l'Université d'Amsterdam, par exemple.

⁵ L. Althusser : « Idéologie et Appareils idéologiques d'État » in : *Positions*. Éditions sociales 1976.

⁶ La « thérapie familiale », importée comme le « case-work » des États-Unis, utilise également parfois la notion de « situation » au lieu de celle de « cas ». Mais elle ne change pas, à mon avis, la problématique fondamentale du case-work. « Situation » en effet, y désigne un « système de relations interpersonnelles ».

⁷ Étant donné que la manière dont se passe le « tri » qui constitue la « clientèle » de l'AEMO n'est pas mon objet principal (ce qui m'intéresse c'est surtout ce qui se passe avec ceux qui sont le produit de ce tri) je ne démontre pas ce point, mais je renvoie à la remarquable étude faite par le CTN : *AEMO, Situation et Devenir*, CTNERHI 1979, surtout, p. 62-78 « Défectuosités du processus de signalement ».

⁸ « ...il n'y a de requête qu'à propos d'objets de caractère négatif pour l'entourage : la réussite scolaire, par exemple, paraît toujours en soi un objet positif, l'absence de troubles du caractère gênants pour la tranquillité de l'entourage aussi ». Préface de F. Dolto à M. Mannoni, *Premier Rendez-vous avec le psychanalyste*, Denoël Gonthier, 1965, p. 10.

⁹ Cette intervention étatique a une base historique : elle se développe fin 19^e siècle, quand l'État prend en mains certaines des conditions de la reproduction de la force de travail. Cf., par ex. : F. Muel, « L'École obligatoire et l'invention de l'enfance anormale », *Actes de la recherche*, 1978. Ph. Meyer : *L'Enfant et la raison d'État*, Seuil, 1979.

¹⁰ Le terme de « cas » fonctionne alors sur le mode de la « reconnaissance-méconnaissance ». Méconnaissance : ce que désigne le terme, est en réalité une situation, dans laquelle les individus sont des « porteurs de fonctions », porteurs de normes sociales, occupant des positions matérielles précises à partir desquelles ils agissent. Ce sont toujours des sujets et non pas des « centres d'initiatives » à partir de leurs caractéristiques psychologiques conscientes : en comparant ceci avec une analyse de l'idéologie religieuse, on peut dire « Dieu n'existe pas ».

Mais en même temps il y a reconnaissance d'une réalité, qui est que dans le TS les individus sont « interpellés en cas », que le cas est une construction idéologique, une fonction sociale bel et bien présente et agissante. Ils peuvent « se vivre » comme un cas, et l'éducateur peut « les voir comme des cas » : de la même manière que Jeanne d'Arc a entendu Dieu lui parler, car Dieu existe comme effet de l'idéologie religieuse.

¹¹ « Ce que l'on nomme « début de la maladie » caractérise en fait la tentative d'autonomie du sujet, voire sa recherche désespé-

rée d'acquérir une identité en propre ». M. Mannoni, *Le Psychiatre, son « Fou » et la psychanalyse*, Éd. Seuil, 1970, p. 116.

¹² Cet exemple sera analysé en détail plus loin.

¹³ D'autres couches ont directement affaire au Juge d'instruction, ou à des organisations comme « Aide à toute détresse ». Et de l'autre côté de la barrière, on va chez le psychanalyste, par exemple.

¹⁴ Il faudra bien un jour élaborer le concept permettant de définir ceux qu'on a désignés, au cours de l'histoire du Travail social, tantôt comme « pauvres », puis « assistés », « clients », « usagers », « jeunes ». Autant de termes pour lesquels il faut trouver une « appellation contrôlée ».

¹⁵ Cf. W. Mills, *op. cit.* Ma définition diffère de celle de Mills : j'y introduis les contradictions.

¹⁶ Le psychologue parle de « père démissionnaire ». Cela suppose qu'il existe une « mission » de père que tout père « normalement » remplit d'une certaine façon. Or, il y a de fortes chances pour que cette façon soit celle définie par 'l'idéologie paternelle' du psychologue lui-même.

¹⁷ Autre exemple de projection : il « manque » à Monsieur un stade de « croissance naturelle » (comme les pommes pas mûres) afin qu'il occupe son rôle de père « comme il faut ». Or, le problème de Monsieur n'est pas qu'il lui « manque » quelque chose, mais que ce qui est présent chez lui (son côté « enfant ») est en contradiction avec la manière dont il pense, lui, devoir occuper son rôle de père (« le maître à la maison »). S'il ne pensait pas devoir dominer sa femme, tout serait différent. Quand on voit un « manque » c'est qu'on est aveugle sur ce qui est présent : comme cela ne correspond pas à ce qu'on cherche, on dit : « il n'y a rien ».

¹⁸ Pour une analyse de l'appareil scolaire, voir Baudelot et Establet, *L'École capitaliste en France*. Maspero, 1971.

¹⁹ Cf. pour une analyse des effets du travail dans différents types de familles : D. Bertaux, *Destin personnel et structure de classe*. PUF, 1977.

²⁰ En ce qui concerne le nom des enfants, et leur place dans la structure imaginaire des parents, voir : J.P. Valabrega « Le problème anthropologique du phantasme » in : *Le Désir et la perversion*, Seuil, 1967, et D. Karlin-T. Lainé : *La Raison du plus fou*, Éditions sociales, 1977, p. 20-50.

²¹ Pour une analyse des aspects multiples concernant la catégorie de « contradiction », voir L. Althusser, « Contradiction et Surdétermination » in : *Pour Marx, op. cit.* Althusser y reprend les thèses de Mao dans *De la contradiction* (éd. Pékin) et certaines de Freud. De ce dernier, il faut lire par exemples les *Cinq Psychanalyses*, éd. PUF, pour comprendre ce qu'est la dialectique.

²² Cf. D. Karlin et T. Lainé, *op. cit.*

²³ On trouvera dans mon article « Pistes pour pratiques silencieuses », *Contradictions*, oct/nov 1981, des précisions sur l'ensemble des pistes théoriques et pratiques élaborées jusqu'ici concernant également d'autres secteurs du Travail social.